



Service du greffe

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 21 janvier 2020 à 19 h 30 en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Karine Bérubé, conseillère
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Mathieu Auclair, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière

Est absente: Madame Gabrielle Labbé, conseillère

2020-01-037

DOSSIER DE PROPRIÉTÉ (30-8000) - 400, GRAND BOULEVARD - LOT 1 575 919 - PPCMOI - ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) a été déposée par le propriétaire du 400, Grand Boulevard pour le lot 1 575 919 situé dans la zone C-27, visant à autoriser:

- L'usage 12-01 - *Service d'affaires (Service de garde pour animaux domestiques)*;

CONSIDÉRANT la transmission de la demande au comité consultatif d'urbanisme du 9 octobre 2019 pour fins d'analyse;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs du Plan d'urbanisme de la Ville;

CONSIDÉRANT que les critères d'évaluation énoncés dans le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble ont été respectés;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de résolution portant le numéro 19-11-467 a été adopté à la séance ordinaire du 12 novembre 2019;

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique sur le premier projet a eu lieu le 3 décembre 2019 à 19 h 45;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de résolution portant le numéro 19-12-520 a été adopté à la séance ordinaire du 10 décembre 2019;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande valide de participation à un registre référendaire n'a été déposée par les personnes habiles à voter de la zone concernée ou des zones contiguës à celle-ci quant aux dispositions les concernant;

CONSIDÉRANT que le projet particulier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par la conseillère Nancy Pelletier, appuyé par la conseillère Karine Bérubé et résolu:

... 2

D'ACCORDER la demande d'autorisation d'un projet particulier pour le lot 1 575 919 situé dans la zone C-27 visant à autoriser:

- L'usage 12-01 - *Service d'affaire (Service de garde pour animaux domestiques)*.

Avec la condition suivante:

- Que l'usage "Service de garde pour animaux domestiques" n'excède pas plus de 6 % de la superficie du plancher de l'usage principal.

QUE le défaut de remplir la condition susmentionnée entraînera l'annulation de l'autorisation de réaliser ledit projet et d'opérer ledit usage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

(Original signé)

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

(Original signé)

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE

Résolution approuvée le 22 janvier 2020.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 23 janvier 2020



Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière